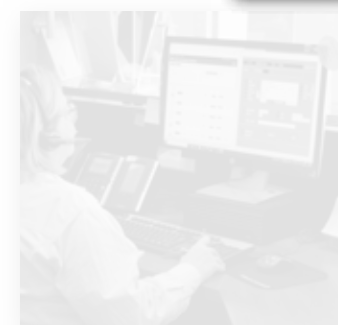
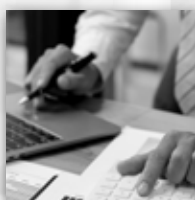
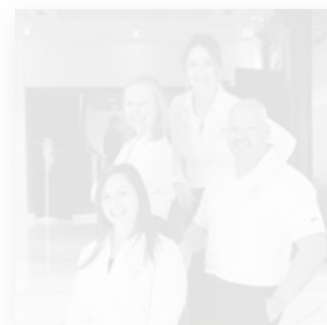
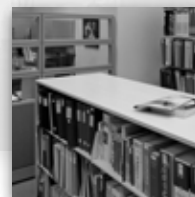
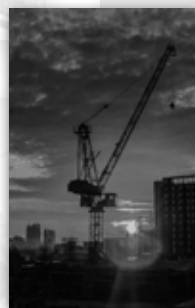
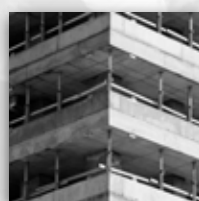
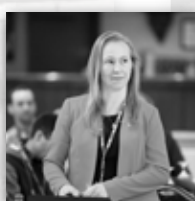




asp
construction



RAPPORT
d'activité

2022

2022
UNE **ANNÉE**
REPLIE DE
CHANGEMENTS
ET DE **BEAUX DÉFIS**

ADMINISTRATION

Mot du président	2
Mot de la directrice générale	3
Notre mission	4
Nos valeurs	4
Présentation du secteur	6
Organigramme 2022	7
Administration / Conseil d'administration	8
Année 2022... en un coup d'oeil	11
<i>Planification stratégique 2019-2021 (2022)</i>	12
4 grandes orientations de la <i>Planification stratégique 2023-2026</i>	13

SERVICES

Formation	14
Équipe ASP Construction	16
<i>Cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction</i>	18
Information & communication	20
Conseil	24
Perfectionnement	25
Ententes interprovinciales	26
Centre de documentation	27
Projets en collaboration	28

FINANCES

États financiers	30
------------------	----

En débutant, j'aimerais mentionner que j'ai occupé le poste d'administrateur de 2004 à 2010 et eu le privilège d'être élu président en 2008. J'ai quitté quelques années et je suis de retour depuis 2020. Et je constate que c'est une association grandie et enrichie que je retrouve aujourd'hui. La gamme de services est bonifiée, connue et reconnue dans le secteur. C'est donc avec une grande fierté que je vous présente le bilan des activités pour l'année 2022.

Bien qu'il ait dû continuer à composer avec certaines contraintes sanitaires, le personnel de l'ASP Construction a été présent et disponible auprès de la clientèle. Au fil des mois, l'Association a proposé des services et des publications de grande qualité.

Plusieurs changements réglementaires ont interpellé les conseillères et les conseillers en prévention, dont la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (LMRSST). Diverses obligations y découlant sont mises en place et d'autres seront mises de l'avant au cours des prochains mois. Des articles sur le sujet ont été publiés dans le bulletin *Prévenir aussi* et une page sur le site Web y est dédiée.

Le personnel est informé et prêt à accompagner les employeurs et les travailleurs dans leur prise en charge de la SST afin d'y intégrer ces changements.

Dans le même ordre d'idées, pendant l'année, un comité a travaillé à la révision du cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* afin d'y intégrer les nombreux changements réglementaires. À l'automne, l'escouade de la 8^e édition du Cours a parcouru la province pour rencontrer les formateurs accrédités afin de leur présenter les modifications apportées.

Pour pallier la demande sans cesse grandissante de formations et d'informations, l'équipe s'est de nouveau agrandie. Une équipe professionnelle et dévouée qui, par son excellent travail, répond aux questions et offre des conseils, des produits et des services aux travailleurs et aux employeurs du secteur. Je les en remercie chaleureusement.

Je tiens aussi à remercier les membres du conseil d'administration pour le support qu'ils m'ont apporté tout au long de la dernière année et pour la confiance qu'ils m'ont témoignée.

Je termine mon mandat confiant en l'avenir de l'ASP Construction, en rappelant que chacun d'entre nous a le pouvoir de changer les choses et de faire de la prévention une priorité dans nos actions.



Richard Gadoury
Président du conseil
d'administration

Une autre année terminée, remplie de changements et de beaux défis.

L'une des grandes forces de l'Association est son équipe qui, sans relâche, offre des formations partout au Québec, prend les appels téléphoniques, accueille la clientèle, gère le centre de documentation, développe, rédige et fait la mise en page des publications et des formations.

Une équipe qui fait que l'Association jouit d'une bonne réputation et une d'image forte dans le secteur.

Une équipe, c'est :

- l'addition de plusieurs personnes
- la multiplication des connaissances et des compétences
- la somme des efforts réunis
- dans un résultat qui crée une synergie, c'est-à-dire qui transforme un groupe d'individus en un tout cohérent, un ensemble uni qui travaille vers un même objectif, dans un but commun.

La **PRÉVENTION** c'est, à la base,
un travail d'équipe.



Sylvie L'Heureux, ing., ASC
Directrice générale

Nous avons toutes les raisons d'être fiers de nos réalisations, des nombreuses rencontres avec les gens du milieu et des améliorations apportées à la sécurité sur les chantiers de construction au Québec. Et plus que tout, que la prévention devienne une culture d'entreprise, une façon de faire, qu'elle soit de plus en plus intégrée dès les premières étapes de la planification des travaux.

Je tiens à souligner le travail des membres du conseil d'administration au cours de la dernière année. Leur concertation, leur paritarisme et leur implication, mais surtout cette volonté de faire progresser les choses. Je les remercie.

Un merci également au personnel de l'Association qui joue un rôle essentiel de soutien, de conseil et de liaison avec notre clientèle et fait la renommée de l'ASP Construction.

C'est en travaillant ensemble que nous réussirons à promouvoir la prévention et les bonnes pratiques de travail, pour que chacun puisse profiter des retombées positives qui découlent d'une gestion efficace de la SST sur les chantiers de construction.



NOTRE mission

L'ASP Construction a pour mission de fournir aux employeurs et aux travailleurs du secteur de la construction des services de **formation**, d'**information**, de **recherche** et de **conseil** en matière de santé et de sécurité du travail dans le but d'éliminer les accidents et les maladies professionnelles sur les chantiers de construction.

Afin de soutenir les employeurs et les travailleurs dans leurs efforts de prévention pour améliorer les conditions de santé et de sécurité sur les chantiers, l'ASP Construction élabore avec eux des moyens de prévention adaptés aux réalités du secteur pour éliminer les dangers et maîtriser les risques.

NOTRE ENGAGEMENT

La prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles est notre raison d'être.

NOTRE CLIENTÈLE

- Tous les employeurs et les travailleurs du secteur de la construction.
- Les associations patronales et syndicales du secteur de la construction.
- Les divers intervenants en santé et sécurité du secteur de la construction.

NOS VALEURS

SERVICE CLIENT

C'est agir de manière compétente et rigoureuse avec nos clients et partenaires, et entre nous, dans un souci d'offrir une prestation de qualité adaptée aux besoins.

AUTONOMIE PROFESSIONNELLE

C'est prendre à cœur nos responsabilités, en utilisant la marge de manœuvre qui nous est confiée, afin de contribuer de façon optimale à l'atteinte des objectifs et au développement de l'ASP.

DYNAMISME

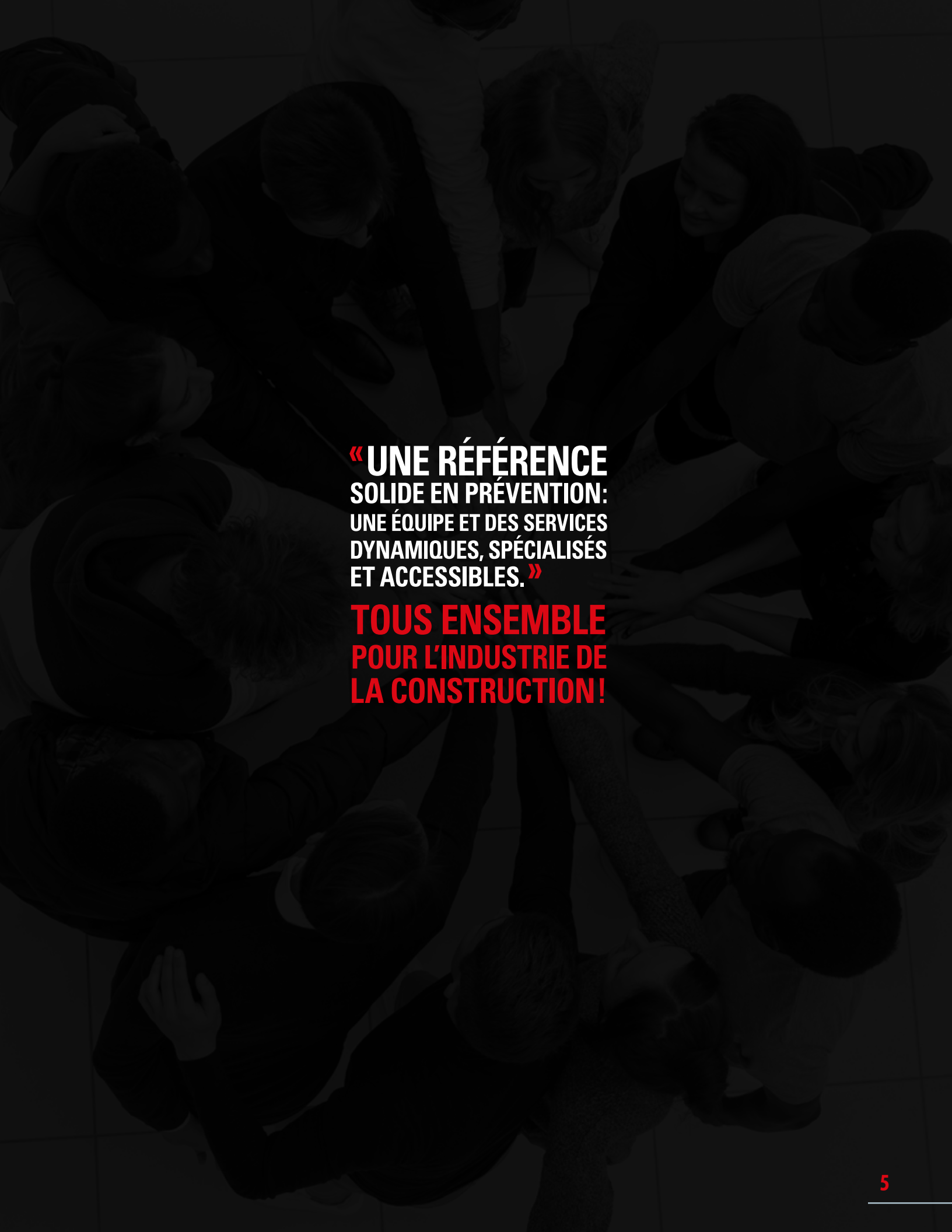
C'est collaborer, s'investir et se mobiliser afin de répondre aux attentes de notre secteur.

INTÉGRITÉ

C'est agir de manière authentique, avec constance et honnêteté afin d'inspirer la confiance et le respect chez nos clients, collègues et partenaires.

COMMUNICATION

C'est exprimer nos idées de manière constructive et structurée en misant sur le respect dans les différents échanges entre toutes les personnes de l'Association, et avec les clients et partenaires.

A high-angle, black and white photograph of a diverse group of approximately 15 people huddled together in a circle on a tiled floor. They are all looking down towards the center, with some hands visible reaching towards the middle. The image is dark and serves as a background for the text.

**« UNE RÉFÉRENCE
SOLIDE EN PRÉVENTION:
UNE ÉQUIPE ET DES SERVICES
DYNAMIQUES, SPÉCIALISÉS
ET ACCESSIBLES. »**

**TOUS ENSEMBLE
POUR L'INDUSTRIE DE
LA CONSTRUCTION!**

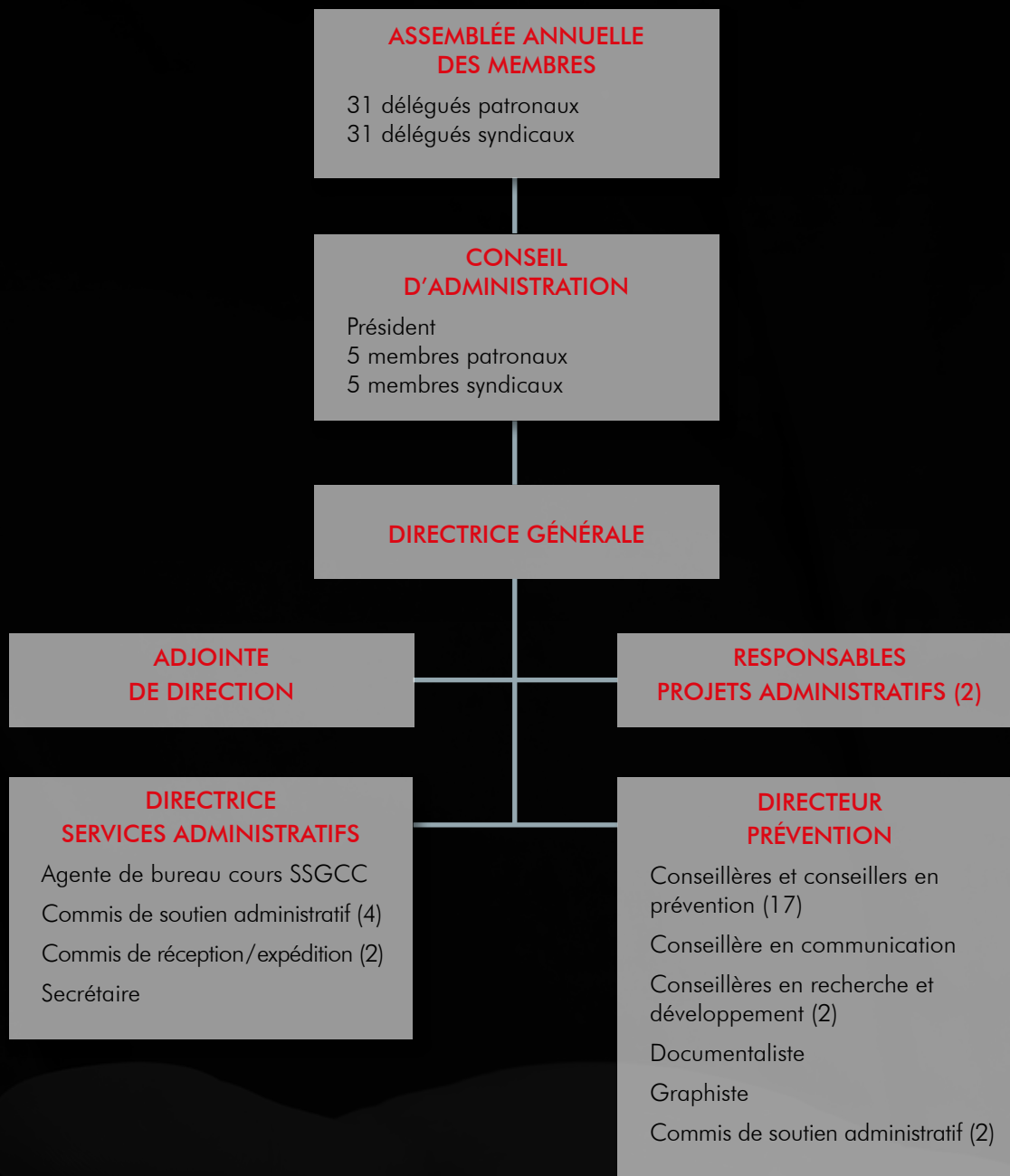
PRÉSENTATION

du secteur

Le secteur de la construction représente **39 674** établissements qui cotisent à l'ASP Construction. Ces établissements sont répartis dans les unités de classification suivantes. Un établissement peut cotiser à plusieurs unités de classification.

UNITÉ DE CLASSIFICATION	TITRE DE L'UNITÉ DE CLASSIFICATION	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS PAR UNITÉ DE CLASSIFICATION
65160	Services de signaleurs routiers; installation d'équipements ou de matériel pour la sécurité routière	4
69960	Réparation, installation ou entretien de machinerie de production; exploitation d'une unité mobile de soudure	789
80020	Travail effectué à la fois dans les bureaux et à l'extérieur des bureaux	4 187
80030	Travaux d'excavation; travaux de pavage; montage de clôtures; installation de garde-fous; location de grues avec opérateurs	4 981
80040	Dynamitage; forage; mécanique des sols, pieux et fondations spéciales	515
80060	Construction de lignes de transport ou de distribution d'énergie; construction de postes de transformation d'énergie	304
80080	Montage de charpentes métalliques et de réservoirs	414
80100	Travaux de ciment; travaux de bétonnage; travaux de coffrage	2 395
80110	Travaux de charpenterie; travaux de menuiserie; travaux de revêtement extérieur de bâtiments; travaux de systèmes intérieurs; travaux de peinture; pose de revêtements souples; pose du marbre, du granit, de la céramique ou du terrazzo; travaux de plâtrage ou de tirage de joints; travaux d'isolation; installation d'échafaudages ou de gradins	20 005
80130	Travaux de couverture; installation de gouttières	4 516
80140	Travaux de maçonnerie	1 358
80150	Travaux de verrerie; travaux de vitrerie	547
80160	Travaux de mécanique de chantier; travaux de chaudronnerie; travaux de plomberie et tuyauterie; travaux de calorifugeage; travaux relatifs aux systèmes de déplacement mécanisé	2 856
80170	Travaux d'électricité	2 734
80180	Travaux de ferblanterie	822
80190	Installation d'équipement électronique, de systèmes d'alarme ou de contrôle	1 506
80200	Travaux de réfrigération; travaux de climatisation	1 028
80230	Travaux paysagers; installation de piscines ou de spas	3 109
80250	Travaux de serrurerie de bâtiments	368

Source : CNESS



ADMINISTRATION /

Conseil d'administration

STATUTS

L'ASP Construction a été créée en vertu de l'article 99 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail. Ses statuts constitutifs ont été approuvés par le conseil d'administration de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) en vertu de la résolution A-24-85, du 21 février 1985.

ASSOCIATIONS MEMBRES

Le conseil d'administration se compose d'un nombre égal de représentants de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) et des associations syndicales représentatives.

L'AECQ compte cinq membres au sein du conseil d'administration et représente, entre autres les organismes suivants :

- L'Association de la construction du Québec (ACQ)
- L'Association des constructeurs de routes et de grands travaux du Québec (ACRGQTQ)
- L'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ).

Les associations syndicales comptent cinq membres qui représentent :

- la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ-Construction)
- le Conseil provincial (International)
- le Syndicat québécois de la construction
- la Centrale des syndicats démocratiques (CSD-Construction)
- la Confédération des syndicats nationaux (CSN-Construction).

DÉLÉGUÉS À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE

Les Règlements généraux de l'ASP Construction prévoient que les associations représentatives ont droit à un délégué par tranche de 3 % de leur représentativité, conformément à la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, chaque association ayant droit à un minimum de délégués. Pour sa part, l'association d'employeurs est représentée par un nombre de délégués égal au nombre de délégués désignés par les associations représentatives.



SOLIDE.



**AU COURS DES 9 RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,
LES ADMINISTRATEURS ONT DISCUTÉ DES DOSSIERS SUIVANTS :**

l'évolution budgétaire

l'analyse du cadre budgétaire et le taux de cotisation

l'avancement de la *Planification stratégique*
2019-2021 (2022)

l'élaboration de la *Planification stratégique* 2023-2026

l'analyse des heures d'ouverture
du centre d'appel et de la réception

la structure organisationnelle

la demande d'assouplissement des règles de la CNESST
sur les surplus d'opérations

la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité
du travail / formations obligatoires

la reconnaissance des formations par la RBQ

le projet pilote du cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de
construction (SSGCC)* en classe virtuelle

la 8^e édition du cours SSGCC

la réalisation du *Programme d'activités* 2023.

« Des administrateurs
impliqués et dédiés
à la prévention. »

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

- **M. Richard Gadoury***
Entreprise de construction
Dawco inc.

Directrice générale

- **Mme Sylvie L'Heureux**

* Membre du comité exécutif

Administrateurs patronaux

- **M. Dominic Robert***
AECQ, secrétaire-archiviste
- **M. Sylvain Parisien**
ACQ
- **M. Stéphane Paré**
APCHQ
- **M. Sylvain Roy***
CRT Construction
- **M. Simon Levasseur**
Anjalec Construction

Administrateurs syndicaux

- **M. Simon Lévesque***
FTQ-Construction, trésorier
- **M. Éric Nantel***
Conseil provincial (International)
- **M. Steve Prescott**
Syndicat québécois de la
construction
- **M. Jean-Michel Houdet**
CSD-Construction
- **M. Félix Ferland**
CSN-Construction
(absent sur la photo)



Crédits photos - Normand Huberdeau/Groupe NH Photographes

ANNÉE **2022...** EN UN COUP D'ŒIL

1 768 formations données à **18 412** participants.

4 numéros du bulletin *Prévenir* aussi publiés à
13 000 exemplaires.

6 veilles informationnelles diffusées.

34 709 nouvelles attestations du cours SSGCC
et **11 250** duplicata.

Le projet pilote en classe virtuelle
pour le cours SSGCC poursuivi en 2022.

5 sessions de formateurs du cours SSGCC
et **41** participants accrédités.

La 8^e édition du cours SSGCC
réalisée et présentée aux formateurs accrédités.

PLANIFICATION

stratégique 2019-2021 (2022)

En 2021, les administrateurs prolongeaient la *Planification stratégique 2019-2021* pour une année additionnelle en raison de la pandémie qui a ralenti la réalisation de plusieurs projets.

Au terme de cette planification stratégique, la plupart des objectifs ont été atteints. En effet, les efforts ont été déployés afin de renforcer la culture de service à la clientèle (interne et externe) incluant la notoriété, d'améliorer l'efficacité de l'organisation et de mobiliser le personnel.

Voici les projets qui ont été réalisés au cours de l'année, en accord avec la vision et les 3 orientations :

Une formation sur le service à la clientèle a été offerte à l'ensemble du personnel.

Un sondage a été envoyé à notre clientèle, aux membres du conseil d'administration ainsi qu'au personnel de l'Association pour connaître l'appréciation de notre offre de produits et services et les améliorations possibles.

La 8^e édition du cours SSGCC a été réalisée et présentée aux formateurs accrédités.

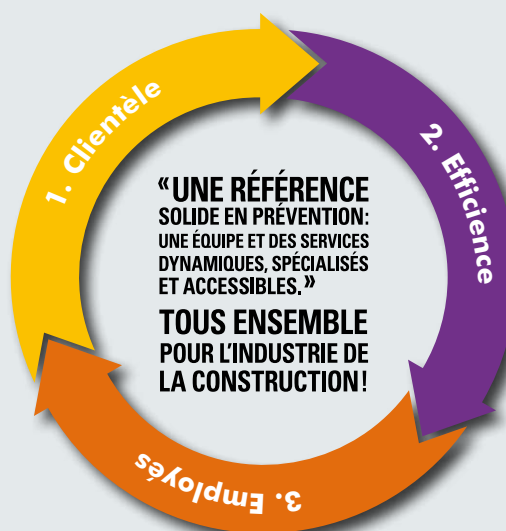
Le *Manuel de l'apprenant* du cours SSGCC est maintenant disponible en espagnol.

La Régie du bâtiment du Québec (RBQ) a reconnu nos formations et elles font maintenant partie du *Répertoire de la formation continue* de la RBQ, de la CMEQ et de la CMMTQ.

L'exercice pour le développement de la *Planification stratégique 2023-2026* s'est tenu.

3 orientations

Planification stratégique 2019-2021(2022)



- 1 Renforcer la culture de service à la clientèle (interne et externe) incluant la notoriété.
- 2 Améliorer l'efficacité de l'organisation.
- 3 Mobiliser le personnel.

4 GRANDES ORIENTATIONS

DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2023-2026

PROPULSER

l'ASP Construction comme une référence
en prévention

ENGAGER

notre équipe au cœur de nos priorités

OFFRIR

des services à jour répondant aux exigences
du secteur et de nos utilisateurs

CAPITALISER

sur les technologies et le numérique pour répondre
aux besoins de l'ASP Construction et de sa clientèle

FORMATION

Développées pour répondre aux besoins du secteur, les formations ont pour objectif de sensibiliser les travailleurs et les employeurs aux risques spécifiques aux chantiers de construction. Elles leur permettent d'acquérir des connaissances et de développer des comportements sécuritaires dans l'exercice de leur métier.

« La formation est un incontournable pour le transfert de connaissances et d'expérience en SST pour développer des savoir-faire en prévention. »

1 768
formations



18 412
participants



17 % des formations
Calendrier des formations



RECONNAISSANCE RBQ

Depuis le 1^{er} avril 2022, les détenteurs d'une licence RBQ, dans certaines catégories, vont devoir suivre des formations pour maintenir leurs connaissances à jour et continuer à être répondeurs sur leur licence RBQ.

Les formations reconnues comme conditions de maintien de la qualification des répondeurs doivent au préalable avoir été approuvées par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ), la Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ) ou la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ). Toutes les formations reconnues sont regroupées dans le Répertoire de la formation continue.

Bonne nouvelle, l'ASP Construction a reçu une reconnaissance de la RBQ pour l'ensemble des formations déposées !



LISTE DES FORMATIONS OFFERTES EN 2022

(nombre de sessions / nombre de participants)

- Cadenassage (68/723)
- Conduite sécuritaire de chariots élévateurs (27/254)
- Contraintes thermiques : travailler à la chaleur ou au froid (1/7)
- Élingage : éléments de sécurité (53/491)
- Protection respiratoire (170/1689)
- Protection respiratoire : formation avancée (5/25)
- Sécurité lors de travaux dans des tranchées et des excavations (37/405)
- Sécurité lors de travaux d'enlèvement de l'amiante (122/1307)
- Sensibilisation au bruit dans le secteur de la construction (2/21)
- Signaleur de chantier (108/1024)
- Utilisation sécuritaire des plates-formes de travail élévatrices automotrices / théorie (60/534)
- Utilisation sécuritaire des plates-formes de travail élévatrices automotrices / pratique (61/154)

DEMANDES AD HOC – MINI-SESSIONS

- Analyse de risques (3/27)
- Gestionnaire de premier niveau (12/156)
- Technique d'enquête et analyse d'accident (2/14)
- Tolérance Zéro / Diligence raisonnable (1/12)
- Utilisation sécuritaire des petits outils (2/9)

EN LIGNE

- SIMDUT 2015 (1626 participants)



- Enquête et analyse d'accident (4/31)
- Essai d'ajustement qualitatif (Fit test) (164/1444)
- Exposition au plomb : risques et mesures de prévention (12/111)
- Pause-sécurité (5/48)
- Prévention des chutes (210/2068)
- Prévention des maux de dos (7/76)
- Prévention des risques en présence de monoxyde de carbone (2/10)
- Prévention en milieu riverain : travaux au-dessus ou à proximité d'un cours d'eau (82/673)
- Procédures sécuritaires pour les travaux en espace clos (137/1316)
- Signaleur routier (53/480)
- Silice cristalline dans la construction (174/1729)
- SIMDUT 2015 (15/121)
- Transport des matières dangereuses (32/331)
- Travailler hors tension (25/307)
- Travaux à proximité des lignes électriques (29/326)
- Travaux sécuritaires en présence de moisissures et de champignons (15/139)
- Utilisation sécuritaire de la découpeuse à disque abrasif ou à meule (37/377)
- Utilisation sécuritaire de l'échafaudage à cadres métalliques (31/347)

LES FORMATIONS les plus offertes (nombre de sessions)

Prévention des chutes

210

Silice cristalline dans la construction

174

Protection respiratoire

170

Équipe **ASP Construction**, *toujours là pour vous !*



Crédits photos - Normand Huberdeau/Groupe NH Photographes (modifié)



COURS

Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction

Le cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* est un préalable pour quiconque veut œuvrer sur un chantier de construction (CSTC, art. 2.4.2.-i). Premier contact pour plusieurs en ce qui concerne la prévention, il permet aux apprenants de développer des habiletés en SST afin d'être en mesure d'identifier les risques et les dangers sur les chantiers de construction et de prendre les moyens pour les éliminer.

En vertu d'une entente avec la CNESST, l'ASP Construction est reconnue aux fins de l'émission des attestations aux apprenants ayant suivi ce cours.

« *Sensibiliser les futurs travailleurs à la prévention des accidents et des maladies professionnelles sur les chantiers de construction.* »

En 2022, **45 959** attestations ont été émises soit, **34 709** nouvelles et **11 250** duplicata.

La majorité des apprenants a été formée dans les réseaux scolaires (**55 %**) alors que les associations patronales et syndicales ont formé les autres.

Les conseillères et les conseillers en prévention ont donné **5** sessions de formateurs et accrédité **41** nouveaux formateurs pour offrir le cours. Les sessions ont été offertes à Québec, à Montréal et à Longueuil.

C'est maintenant **646** formateurs accrédités qui sont qualifiés pour donner le cours et ainsi être des ambassadeurs de la prévention dans notre industrie.

PROJET PILOTE EN CLASSE VIRTUELLE

À l'automne 2020, en considérant les enjeux liés à la pandémie, le comité consultatif statua sur une offre du cours SSGCC en classe virtuelle par tous les organismes reconnus, sous forme de projet pilote.

Le projet pilote s'est poursuivi en 2022 et a permis de former **2 823** apprenants en ligne, sur les **34 709**.

Il se prolongera de nouveau en 2023.

Au cours de l'année 2022, un comité a travaillé à la révision du Cours afin d'y intégrer les nombreux changements réglementaires adoptés par le gouvernement du Québec. Ces changements modifiaient, entre autres le Code de sécurité pour les travaux de construction, le Règlement sur la santé et la sécurité du travail et la Loi sur la santé et la sécurité du travail.



Du 19 octobre au 14 décembre 2022, l'escouade de la 8^e édition du cours SSGCC a parcouru le Québec et a rencontré **545** formateurs accrédités pour les informer :

- des changements réglementaires intégrés au cours
- de la mise à jour du *Guide du formateur* et du *Manuel de l'apprenant*
- des nouveautés au *Cadre d'organisation*.

Ces rencontres ont été enrichissantes et fructueuses !



Crédits photos - Normand Huberdeau/Groupe NH Photographes



INFORMATION & communication

L'Association développe et distribue de nombreuses publications – affiches, guides de prévention, aide-mémoire, fiches d'inspection – toutes spécialisées en santé et sécurité du travail. Ces documents de référence proposent des pistes de solution pour contrôler voire éliminer les dangers et les risques présents sur les chantiers, et ainsi, assurer un milieu de travail sécuritaire.

PRÉVENIR AUSSI

Rédigé dans une langue simple, claire et concise, le bulletin *Prévenir aussi* vise à relayer une information de qualité en matière de santé et de sécurité du travail. Publié à **4** reprises et imprimé à **13 000** copies, il est distribué aux abonnés et à l'ensemble des intervenants patronaux et syndicaux. Il est également disponible à tous sur le site Web de l'Association.

Plusieurs sujets ont été traités, dont :

- la conduite sécuritaire d'un chariot élévateur
- le contrôle de l'exposition au béryllium
- des mesures de sécurité lors d'opérations d'élingage
- les nombreux changements réglementaires apportés au Code de sécurité pour les travaux de construction et la LMRST
- la détection de gaz toxiques ou combustibles
- la prévention lors de travaux susceptibles d'émettre des poussières d'amiante, et
- les troubles musculosquelettiques chez les ferrailleurs.



« Rédiger et distribuer des publications sur des thématiques de la construction, reconnues comme des ouvrages de référence dans le milieu. »

PRÉVENIR
POUR PLUS DE
SÉCURITÉ
AU **TRAVAIL**

PUBLICATIONS

Au cours de l'année, quelque **61 718** exemplaires de nos publications ont été distribués aux travailleurs et aux employeurs de la construction ainsi qu'à nos partenaires. Également, de nouveaux documents ont été développés et plusieurs autres ont été mis à jour.

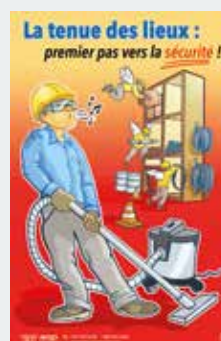
3 nouveautés :

- l'affiche *Danger-Béryllium*
- le guide *Critères de stabilité des échelles et des escabeaux* (en collaboration avec l'IRSST)
- le *Rapport d'activité 2021*.

12 mises à jour :

- l'affiche *Information santé-sécurité*
- l'affiche *La tenue des lieux*
- l'affiche *Point de rassemblement*
- l'affiche *Trousse de premiers secours*
- l'aide-mémoire *Le harnais de sécurité*
- l'aide-mémoire *Le signaleur routier*
- l'aide-mémoire *Les tranchées et les excavations : prévenir les dangers d'effondrement*
- l'autocollant *Secouriste*
- le cahier du participant *Prévention des chutes*
- le guide *Les appareils de protection respiratoire*
- le guide *Système de corde d'assurance horizontale (SCAH) sur une charpente domiciliaire en construction* (en collaboration avec l'IRSST), et
- le guide *Travailler hors tension !* (en collaboration avec la CMEQ).

Affiches



Guides et aide-mémoire



Autres





Source photo : Info-Excavation

10 ÉVÉNEMENTS : COLLOQUES, ACTIVITÉS SOCIALES, CONGRÈS ET CAMPAGNES DE PRÉVENTION

- Congrès ACRGTQ
- Congrès CFCSA
- Colloque en prévention, santé et sécurité au travail ACRGTQ
- Kiosque *Grand Rendez-vous* CNESST
- Conseil d'administration annuel SEEQ
- Rencontres des directeurs généraux des ASP
- Rencontre journée InterASP
- Tournoi de golf InterASP
- Activité de planification stratégique ASP Construction
- Rencontre d'information pour les dispensateurs de formation continue obligatoire (RBQ)

ÉVÉNEMENTS

Les activités de communication ont pour but de favoriser le rayonnement de l'ASP Construction et de promouvoir la prévention comme moyen à privilégier pour améliorer les conditions de santé et de sécurité sur les chantiers. Même si l'impact est difficile à quantifier de façon précise, il est essentiel que nous soyons présents !

Le *Grand Rendez-vous* de la CNESST a effectué un retour réussi à l'automne. Le 2 novembre 2022, un peu plus de 3 500 travailleurs et employeurs se sont déplacés au Palais des congrès de Montréal pour échanger avec plus de 150 fournisseurs spécialisés en matière de normes du travail, d'équité salariale et de santé et de sécurité du travail. L'ASP Construction était présente avec son kiosque.



Source photo : Denis Bernier/Pierre Beauchemin

5 CONFÉRENCES / EXPOSÉS PAR LE PERSONNEL DE L'ASP

- Conférence *Sécurité lors des travaux de creusement (tranchées / excavations)* | Info-Excavation
- Présentation *Programmation 2023* | Comité 3.78 CNESST
- Lancement 8^e édition du cours SSGCC à travers le Québec
- Conférence *Présentation de l'ASP Construction* | UQAR
- Présentation *Bruit* | CNESST et ACQ

*Conseiller et accompagner
notre clientèle dans leur prise
en charge de la SST.*



Les conseillères et les conseillers en prévention ont poursuivi les interventions et les visites sur les chantiers. Au total, **102** visites sur **75** chantiers à travers le Québec ont été réalisées. Ces rencontres permettent d'accompagner les entreprises dans leur prise en charge de la santé et de la sécurité. Elles permettent aussi de maintenir le contact avec les différents intervenants sur les chantiers.

Ces interventions avec les travailleurs et les gestionnaires ont également visé la recherche de solutions pratiques et efficaces pour rendre le travail davantage sécuritaire et conforme aux normes et règlements.

De plus, que ce soit par l'entremise de rencontres, de recherches documentaires ou sur le terrain, le personnel de l'ASP a effectué **210** interventions auprès de sa clientèle.

Aussi, dans le but d'offrir une information complète et pertinente, l'Association a ajouté sur son site Web, une page dédiée aux outils et documents d'information concernant la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (LMRSST).



PERFECTIONNEMENT

Afin d'optimiser leurs connaissances et d'acquérir des compétences nouvelles, le personnel de l'Association a participé à **31** activités de perfectionnement.

Par la suite, ces informations et ces apprentissages sont partagés à l'ensemble de l'équipe et transmis à notre clientèle par les formations, les publications ou lors des visites de chantier.



FORMATIONS

(nombre de participants)

- Élingage (période de questions) (1)
- Prévention en milieu riverain | SIFA (1)
- Volet pratique Utilisation sécuritaire de plates-formes élévatrices mobiles de personnel (PEMP) | École des métiers de la construction de Montréal (20)
- Animer une session de formation | COSE (5)
- Initiation des nouveaux membres du comité de santé et sécurité (CSS) | APSSAP (1)
- Santé et sécurité en forage dynamitage – SEEQ | ExcelRoc (1)
- Élingage : éléments de sécurité | École des métiers de l'acier (14)
- Théorie PEMP | École des métiers de la construction de Montréal (5)
- Secourisme | Santinel (2)
- Mise à jour du cours SSGCC 8^e édition | ASP Construction (5)
- OneDrive – Synchronisation des dossiers – SharePoint – Teams | ABI (26)
- Enquête et analyse d'accident | Chantier Renouveau Lafontaine (1)
- Utilisation sécuritaire d'un échafaudage à cadres métalliques | ASP Construction (5)
- Atelier pratique Découpeuse à disque | APSAM (5)
- Introduction sécurité des lasers industriels | Via Prévention (1)
- Les rôles et responsabilités des administrateurs | Université Laval (1)
- Relation avec les membres : bien communiquer pour renforcer l'expérience membre | Technologia (26)
- Mental health in construction – Ressources and plans | NLCSA (1)

WEBINAIRES

- Loi sur la modernisation du régime de santé et de sécurité au travail : quels sont les impacts pour nos milieux de travail (LMRSST) | CNESST (7)
- Risques psychosociaux au travail | INSPQ (11)
- Norme sur les bottes de travail – glissade | IRSST (1)
- Bruit en milieu de travail : apprivoiser les changements réglementaires | INSPQ (9)
- Risques électriques | ASP Construction (1)
- Changement réglementaire – équipements de protection respiratoire | Multi Prévention (3)
- Guide sur la Protection respiratoire | IRSST et CNESST (3)
- Bords tranchants | 3M (1)
- Modernisation du régime SST – Projet de loi 59, chap. 27 – Volet prévention | ACQ (2)
- LMRST | ASFETM (1)
- Les objets ça chute aussi! | SPI (4)
- Régime intérimaire et les thématiques : violences conjugales, agence de placement et télétravail | CNESST (2)

CONFÉRENCE

- Classification des sols | IRSST (1)

ENTENTES interprovinciales

PROGRAMME COR™

L'ASP Construction est l'organisme reconnu au Québec pour émettre une « lettre de bonne entente » en s'assurant de la conformité du dossier SST d'une entreprise selon les exigences du *Certificat de reconnaissance COR™* au niveau pancanadien.

Une entreprise québécoise qui désire soumissionner sur certains projets de construction dans une autre province ou territoire canadien qui nécessitent le *Programme COR™*, doit compléter un audit de prévention qui sera validé par l'ASP Construction, selon les normes nationales établies. Lorsque l'évaluation de l'audit de prévention est réussie, l'Association émet la « lettre de bonne entente » communément appelée « letter of good standing », attestant de la qualité de l'entreprise sur le plan de la prévention, de la santé et de la sécurité du travail. Cette lettre est une préqualification qui donne le droit à l'entreprise de soumissionner des contrats à l'extérieur du Québec.

Au cours de l'année, **15** entreprises ont contacté l'Association pour obtenir des informations sur les procédures à suivre afin d'obtenir une préqualification. De ce nombre, **4** entreprises ont été accompagnées dans leurs démarches.

MOBILITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE

La mobilité de la main-d'œuvre, c'est la possibilité d'occuper un emploi dans une autre province ou un territoire canadien ou à l'inverse, de permettre à des travailleurs canadiens de venir au Québec.



L'ASP Construction répond régulièrement à des demandes d'information au sujet des équivalences de formation en santé et sécurité du travail entre provinces canadiennes, de la part d'employeurs, d'associations syndicales ou patronales et de travailleurs.



*Accompagner les entreprises
et les travailleurs dans
leurs démarches.*



« Seul centre de documentation spécialisé en SST pour le secteur de la construction au Québec. »

Le Centre de documentation de l'ASP Construction dénombre quelque **9 900** documents spécialisés en santé et sécurité du travail pour le secteur de la construction. Parmi ceux-ci, on trouve des guides, des rapports de recherche, des DVD, des normes (CSA, ANSI, BNQ, etc.), des périodiques spécialisés et des ouvrages de référence, disponibles sous forme de prêt ou accessibles en ligne.

La collection du Centre de documentation, regroupée avec les collections de la CNESTT, de l'IRSST et de quelques autres ASP, constitue le catalogue collectif *Information SST*. Ce dernier forme un réseau spécialisé en santé et sécurité du travail, qui compte près de **140 000** documents.



La documentaliste gère le fonds documentaire et répond aux demandes d'information de sa clientèle qui réunit les employeurs, les travailleurs, les partenaires du secteur et le personnel de l'Association.

Les services offerts se trouvent sur la page Web du Centre. On peut également consulter une veille informationnelle qui propose des informations d'actualité et des ressources documentaires de toutes sortes, d'ici et d'ailleurs dans le monde, touchant la santé et la sécurité dans le secteur de la construction.

NOUVEAU SERVICE : LE COMITÉ DES NOUVEAUTÉS DOCUMENTAIRES

Piloté par la documentaliste, le comité sélectionne et analyse de nouvelles ressources documentaires en SST (normes, réglementation, publications spécialisées, rapports d'enquête d'accident, etc.) pour partage et discussions avec l'équipe *Prévention* dans un objectif de transfert d'informations et de connaissances.

LES ACTIVITÉS DU CENTRE DE DOCUMENTATION EN 2022

260
prêts



195
recherches



6
veilles
informationnelles



4
chroniques
Prévenir aussi



5
présentations du
comité *Nouveautés*
documentaires



PROJETS

en collaboration



Mettre à profit nos connaissances et nos expériences dans un but commun : la prévention des lésions professionnelles.



Collaborer avec les différents partenaires pour favoriser le partage des connaissances, échanger des idées, enrichir des expériences et mettre à profit des compétences afin de contribuer ensemble à la prévention des accidents et des maladies professionnelles sur les chantiers de construction.

- L'**ACQ** à titre de membre du comité de sélection du *Trophée Construire - Santé et sécurité du travail*.
- L'**ACRGQTQ** comme membre du jury de sélection pour le prix *Défi prévention santé et sécurité du travail*.
- Le **Collège Ahuntsic** en donnant 3 formations *Agent de sécurité* à 75 participants.
- L'**IRSST** en collaborant à plusieurs projets.
- **Info-Excavation** en participant au congrès sur la prévention lors de travaux dans les infrastructures souterraines (1 rencontre).
- La **SEEQ** en siégeant sur le conseil d'administration et en participant aux sessions d'étude sur les techniques de sautage (5).
- Le **Réseau de santé publique en santé au travail** en collaborant au *Programme sectoriel de santé - Bâtiment et travaux publics* (5).
- La **Fédération canadienne des associations de la sécurité dans la construction** en aidant les entreprises québécoises à se conformer au *Programme COR™*.
- La **CNESST** en participant aux divers comités :
 - comité de révision du Code de sécurité pour les travaux de construction, comité-conseil 3.76 (6)
 - *Table de concertation du secteur construction* / LMRSSST (9)
 - comité de liaison ASP-CNESST-IRSST (5)
 - comité organisateur du *Grand Rendez-vous* (2)
 - comité régional de l'Outaouais (2), et
 - sous-comité appareil de levage de matériaux (4)
- Le comité de travail **MultiASP** *Programme de sécurité électrique* pour le développement de fiches techniques et de webinaires (6).



Collège **A**huntsic



« Une vue d'ensemble des activités de l'Association pour l'exercice financier 2022. »

Les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière de l'ASP Construction pour l'exercice financier terminé au 31 décembre 2022. Il s'agit d'un bilan positif puisque l'excédent des produits sur les charges a été de **598 974 \$**.

Les produits totalisant **6 308 946 \$**, proviennent de différentes sources telles que les cotisations des employeurs perçues par la CNESST pour financer les activités de l'Association, les sessions de formateurs, la vente de publications de l'ASP Construction, la gestion du programme *Émission des attestations du cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* en vertu de l'entente conclue avec la CNESST, et enfin, les intérêts sur les placements.

Les charges ont totalisé **5 709 972 \$**. Elles se répartissent en trois catégories, à savoir les traitements, le fonctionnement et les immobilisations.

L'évolution budgétaire de chaque période intermédiaire a été présentée lors des réunions du conseil d'administration afin d'en mesurer la répartition et d'obtenir l'assurance légitime que les ressources financières sont utilisées de manière judicieuse. Ainsi, les administrateurs ont un juste aperçu de la situation financière de l'ASP Construction et peuvent exercer, s'il y a lieu, un contrôle sur les dépenses à venir.

Pour obtenir tous les détails financiers de l'Association pour l'année 2022, vous pouvez consulter le rapport de l'auditeur indépendant, SLBO comptables professionnels agréés inc.



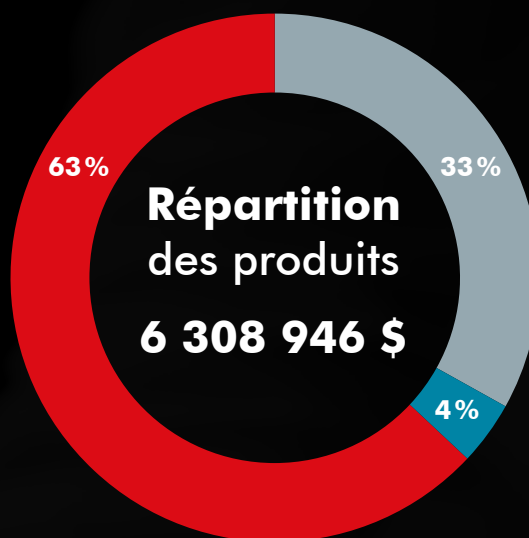
A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Simon Lévesque'.

Simon Lévesque
Trésorier

Cotisations des employeurs
perçues par la CNESST :
3 975 000 \$

Autres produits :
2 087 494 \$

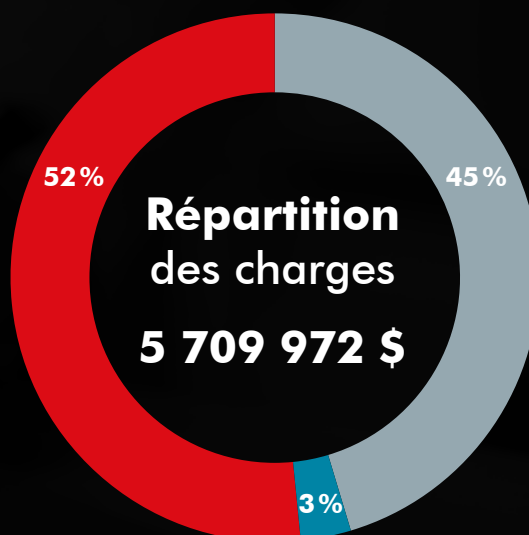
Émission des attestations :
246 452 \$



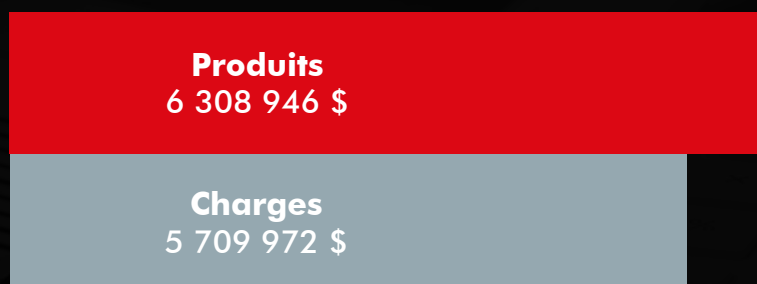
Traitements :
2 968 730 \$

Fonctionnement :
2 566 935 \$

Immobilisations :
174 307 \$



Excédent des produits sur les charges



Excédent
598 974 \$

NOTES :



asp
construction



7905, boul. Louis-H.-Lafontaine, bureau 301
Anjou (Québec) H1K 4E4

www.asp-construction.org